DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE
Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF)

ECES
Rue Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne
Tél. : + 4121 316 55 11 - Fax : +4121 316 55 15
info@eces.educanet2.ch
www.vd.ch/eces

RAPPORT ANNUEL 2014 DE l'ECES

Coopération en 2014 d'un enseignant spécialisé du renfort pédagogique de l'ECES avec l'école du « Jardin des Langues » à Kep au Cambodge : http://polokep.blogspot.ch/

Sommaire

1. Préambule p. 3
2. Introduction p. 3
3. Conseil de direction de l'ECES et partenaires p. 4
4. Développement d'un Centre de référence et formation continue p. 6
5. Secteur du renfort pédagogique de l'ECES p. 10
6. Secteur du RP en éducation physique adaptée p. 11
7. Secteur RP OPTI p. 12
8. Secteur RP petite enfance p. 13
9. Secteur RP Equipe mobile de développement mental pour mineurs p. 14
10. Secteur du soutien pédagogique spécialisé (déficit auditif) p. 14
11. Secteur de la petite enfance (déficit auditif) p. 15
12. Secteur des mesures pédago-thérapeutiques (logopédie, psychologie et psychomotricité pour le déficit auditif) p. 17
13. Secteur des activités socio-éducatives (déficit auditif) p. 18
14. Administration p. 18
15. Conclusions p. 19

Remerciements p. 21
Annexes

1. Préambule

Le 15 avril 2014, la Suisse a adhéré à New York à la Convention de l'ONU pour les droits des personnes handicapées (CDPH). Les organisations de défense des personnes handicapées se sont félicitées de ce pas important. Venu défendre la ratification de la convention devant le Conseil National, le conseiller fédéral, Didier Burkhalter, avait déclaré : « elle concrétise et spécifie les droits universels de l'homme du point de vue précisément des personnes handicapées ; elle concrétise également l'application de standards qui existent déjà et elle sensibilise les Etats aux besoins spécifiques des personnes handicapées ». Le chef du DFAE avait aussi affirmé qu'il étant grand temps pour la Suisse de faire cet effort, alors que le texte a déjà été signé par 155 Etats et ratifié par 132. Rappelons encore que cette Convention, qui est l'un des principaux instruments en matière de protection des droits de l'Homme au niveau international, vise à garantir aux personnes handicapées la pleine jouissance de ces droits et à leur permettre de participer activement à la vie publique, économique et sociale.

A son échelle, c'est dans ce contexte global que l'ECES et ses partenaires ont poursuivi leurs efforts pour donner la meilleure chance possible de participation à la vie éducative et scolaire, plus particulièrement aux enfants et aux élèves en situation de handicap qui leur sont confiés.

L'approche toujours plus universelle de l'accompagnement des personnes en situation de handicap offre donc d'importantes chances à l'accès à l'égalité des droits mais doit, dans le même temps, nous rendre vigilants quant à leur application concrète. Notre participation active à plusieurs évènements internationaux où nous avons pu constater que nos standards d'accompagnement sont tout à fait respectables[1], nous a aussi convaincus que la persévérance de nos efforts sera indispensable. L'engagement de notre collaborateur, Jean-Paul Ordan, enseignant spécialisé au renfort pédagogique de l'ECES qui a pu mettre à disposition durant six mois en 2014 ses compétences auprès d'une école cambodgienne à Kep[2], témoigne également de l'importance de l'investissement encore nécessaire dans la construction de la route qui mène à l'universalité du droit à toutes et à tous d'être formé-e-s dignement.

Nous souhaitons que ces actes d'échanges pédagogiques, parmi tant d'autres, qui ont ponctué notre investissement en 2014, reflètent le mieux possible les valeurs que nous souhaitons continuer à défendre à la veille de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée (LPS).

1. Introduction

Avec 139 collaboratrices – collaborateurs (y compris personnel administratif), l'ECES a poursuivi ses efforts en 2014 pour le maintien de près de 520 enfants et élèves en situation de handicap ou en grande difficulté scolaire dans des lieux d'accueil de la petite enfance et des écoles régulières du Canton de Vaud. La grande majorité de ces intégrations doivent leur réussite à l'excellente coopération et à la co-construction de projets pédagogiques

[1] Rencontre d'automne de l'Association européenne COMENIUS, articulée autour du thème de l'inclusion (30.09.2014) https://www.hepl.ch/cms/accueil/sites/institutionnel/accueil/actualites-et-agenda/actu-hep/rencontre-de-lassociation-comeni.html et 14th Symposium on Cochlear Implants in Children (11.12. 2014) http://www.ci2014usa.com/site/index.php

[2] Octroi d'un congé financé par le « Comité paritaire d'octroi de congés sabbatiques à l'Etat de Vaud » pour la réalisation du Projet : « Architecture et enseignement » auprès de l'Association enseignement solidaire (ENSOL) au sein de l'Ecole du « Jardin des Langues » à Kep au Cambodge.
http://polokep.blogspot.ch/

réalistes avec les titulaires de classes, ainsi qu'avec d'autres partenaires engagés dans l'intégration des élèves en situation de handicap. Naturellement, certains de ces projets rencontrent encore des limites et nous devons être particulièrement attentifs à les surmonter de façon à respecter les adaptations nécessaires aux besoins particuliers des élèves qui présentent les plus grandes difficultés, voire parfois des multihandicaps. Nos valeurs inclusives nous guident dans les décisions prises pour chacune des situations les plus complexes, ceci avec le concours de tous les partenaires et plus particulièrement l'école régulière quand elle accueille ces élèves.

Suite à une formation continue collective du Conseil de direction de l'ECES, effectuée en 2013 et accompagnée par le Centre d'Education Permanente pour la fonction publique (CEP), le développement d'une cohérence accrue dans la coordination des projets réalisés (8 secteurs et un neuvième mis en œuvre en 2014) a pu être atteint. Rappelons que chaque secteur est représenté par un doyen-enne ou un coordinateur-trice quand celui-ci est encore composé d'un petit nombre de collaborateurs-trices. Actuellement, chaque secteur dispose d'un dépliant explicatif (également disponible sur notre site : www.vd.ch/eces) qui partage les mêmes valeurs inclusives et harmonise les missions auprès des partenaires selon les besoins spécifiques des actions pédagogiques en jeu (âges, niveau de scolarisation, situation de handicap, etc.).

Toujours plus engagé en tant que prestataire de service - et non comme prescripteur de mesures de pédagogie spécialisée - l'ECES a eu à cœur de réguler les rares conflits survenus à l'avantage des bénéficiaires de ses prestations. En effet, seule une vraie « co-construction » de projets pédagogiques peut assurer une intégration authentique d'élèves en situation de handicap. Le Conseil de direction sera particulièrement attentif, en 2015, à la consolidation de cette approche « co-constructive » qui place chacun des partenaires sur un niveau d'équivalence, y compris les bénéficiaires que sont les parents et l'élève concerné, et ceci dans le respect réciproque des compétences de chacun.

Enfin, pour assurer la plus-value indispensable au développement d'un futur Centre de référence pour le déficit auditif et l'inclusion des élèves en situation de handicap, les personnels de l'ECES se sont aussi pleinement engagés dans l'offre de prestations à valeur formative (présentations à plusieurs congrès, cours et séminaires offerts dans des hautes écoles spécialisées et universitaires, publications dans des revues de références, etc.). Sur le plan de la formation continue des personnels, un nombre non négligeable de formations (65) directement en rapport avec l'accompagnement des situations de handicap ont encore été effectuées en 2014 (supervisions d'équipes, colloques, journées de formations thématiques, etc.). Signalons en conclusion que quatre collaboratrices ont obtenu le MASTER en pédagogie spécialisée à la Haute école pédagogique du Canton de Vaud durant cette année et que 38 de nos collaborateurs-trices sur 139 sont encore engagé-e-s dans cette même formation MASTER exigeante. Rappelons que ces hauts standards de formation font partie intégrante de nos principes de qualité afin d'offrir les meilleures prestations possibles à nos bénéficiaires.

2. Conseil de direction de l'ECES et partenaires

Durant l'année 2014, la direction de l'ECES a poursuivi de façon déterminée sa politique pédagogique de partenariat, tant sur le plan de l'accompagnement des élèves en situation de handicap que sur celui de la meilleure formation possible des personnels de l'ECES qui interviennent dans les projets d'intégration. Outre le soutien au développement personnel des collaboratrices et collaborateurs, sur le plan de la formation continue de l'ensemble des personnels de l'ECES, le Conseil de direction a co-organisé les deux manifestations suivantes :

- journée de formation continue **« Musique et silence »** pour une approche musicale chez les personnes sourdes ou malentendantes, co-organisée avec la HEP-VD, le 4 avril 2014

  http://www.vd.ch/themes/formation/pedagogie-specialisee/eces/formation-continue/musique-et-silence/

- journée de formation continue **« Dynamiques en classes hétérogènes : activité individuelle, collective et collaborative au service du groupe »**, co-organisée avec la FPSE de l'Université de Genève, le 20 août 2014

  http://www.vd.ch/themes/formation/pedagogie-specialisee/eces/formation-continue/dynamique-cl-heterogenes/

Ouvertes également à des enseignant-e-s titulaires de classes régulières et à toute personne intéressée, ces formations continues ont encore rencontré un franc succès, tant par le nombre de personnes présentes que par les excellentes appréciations reçues des participant-e-s (voir les liens susmentionnés).

En collaboration avec le Chef de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES), M. Philippe Nendaz, le Conseil de direction de l'ECES a encore renforcé sa présence auprès des établissements scolaires du Canton. En effet, des dispositions ont été prises pour mieux coordonner l'inspectorat du SESAF et les doyens-ennes de l'ECES et permettre ainsi une coopération optimale avec les directions et les doyens-ennes de la DGEO plus particulièrement en charge des élèves en situation de handicap ou qui présentent d'importantes difficultés scolaires.

Signalons encore quelques démarches entreprises par la direction de l'ECES auprès de nos partenaires et des participations à des manifestations organisées par ces derniers en 2014 :

- Participation comme membre du Comité scientifique de la formation continue des personnels qui œuvrent pour l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap : Accord de collaboration DGEO-SESAF-AVOP-HEP-VD (14.01.14, 21.02.14, 24.03.14, 12.05.14 et 09.10.14)
- Rencontre avec les Drs Cherpillod et Waridel, médecins ORL experts de l'ECES (21.10.14, 20.02.14 et 07.04.14)
- Présentation à la conférence de l'ECES pour les lieux d'accueil de la petite enfance du Canton de Vaud (21.01.14)
- Participation en tant que membre au COPIL pour la mise en œuvre du Renfort pédagogique « petite enfance » (0-4 ans) auprès des équipes des lieux d'accueil de la petite enfance du Canton de Vaud (22.01.14)
- Participation comme membre du Comité d'organisation de la formation continue « Musique et silence » pour une approche musicale chez les personnes sourdes ou malentendantes, co-organisé avec la HEP-VD (29.01.14, 20.02.14 et 04.04.14)
- Réunions avec le Secrétaire général de la Fondation A Capella, M. J.-L. Nicoulin (31.01.14, 21.02.14, 08.04.14, 23.06.14, 02.10.14 et 20.11.14)
- Rencontres de la Commission du Service éducatif itinérant (SEI) et des directions du SEI sur le développement de l'accompagnement des jeunes enfants en situation de handicap (0-4 ans) avec les Fondations de l'AVOP (13.02.14, 19.06.14, 27.06.14 et 18.09.14)
- Rencontres avec l'Office de l'Assurance Invalidité (OAI) en présence de l'économiste du SESAF, M. Saghbini, pour la prise en charge des élèves sourds ou malentendants de plus de 15 ans (10.03.14 et 11.11.14)
- Co-organisation de la formation continue sur le nouveau plan d'études romand (PER), avec M. Savoy de la HEP-VD et Mme Schaller, doyenne ECES (10.03.14)
- Rencontres avec des étudiants-tes de Gymnases pour la préparation de mémoires sur le thème du déficit auditif (12.03.14 et 08.10.14)
- Participation au Forum Surdité de la Fédération Suisse des Sourds (19.03.14)

- Participation au Colloque interdisciplinaire des Centres d'implantations cochléaires de Suisse alémanique à Lucerne (21.03.14)
- Co-organisation avec la FPSE de l'Université de Genève de la formation continue sur le thème des « Dynamiques en classes hétérogènes : activité individuelle, collective et collaborative au service du groupe » (27.03.14, 13.05.14, 01.07.14, 20.08.14 et 09.09.14)
- Rencontre avec les responsables du projet de Renfort pédagogique ECES-OPTI et les collaboratrices RP-ECES de l'OPTI (11.04.14 et 17.06.14)
- Rencontre à Berne avec le comité de rédaction de la Revue suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) en tant que membre du Comité d'accompagnement de la revue (08.05.14)
- Participation au groupe de réflexion de la Fédération des Suisse des Sourds sur l'entrée des personnes sourdes dans la vie professionnelle (14.05.14 et 02.07.14)
- Rencontres de coordination des prestataires pour les handicaps sensoriels avec MM. Ph. Evans de « La Cassagne » et F. Schütz du Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue (10.06.14, 09.07.14 et 05.09.14)
- Rencontres avec le Prof. J.-Ph. Guyot et l'équipe du Centre romand d'implants cochléaires (CRIC) aux Hôpitaux Universitaires de Genève (26.06.14 et 08.07.14)
- Participation aux « Assises du français » co-organisées par la HEP-VD et l'UNIL (10.09.14)
- Participation à la rencontre avec les partenaires romands sur l'organisation d'un CAS « surdité » par la HEP-VD (17.09.14)
- Participation à la conférence «Surdité profonde: implant cochléaire et plasticité cérébrale» de la professeure Anne-Lise Giraud aux Hôpitaux Universitaires de Genève – HUG (25.09.14)
- Participation aux séances d'information sur la mise en œuvre de la procédure évaluation standardisée (PES) au SESAF (29.09.14 et 18.11.14)
- Présentation avec Mme A. Biner, logopédiste ECES, des prestations pour les enfants multihandicapés et du fonctionnement de l'ECES dans le cadre de la « Rencontre d'automne de l'Association COMENIUS autour du thème de l'inclusion » organisée par la HEP-VD (02.10.14)
- Visite du camp d'automne organisé par le Groupe socio-éducatif de l'ECES, Echarlens-FR avec M. Ph. Nendaz, chef de l'OES (15.10.14)
- Participation à la rencontre avec Mme Sarah Fouassier de la HEP-VD pour la mise en œuvre des CAS sur les handicaps sensoriels (27.10.14)
- Participation au Colloque « Etre proche aidant » organisé par la Caisse National de solidarité pour l'autonomie (CNSA) à Paris (06 et 07.11.14)
- Participation au Forum des Ecoles de Lausanne avec les partenaires de la scolarisation des élèves en situations de handicap ou en grande difficulté scolaire (18.11.14)
- Participation à la séance d'évaluation du projet de mise en œuvre du Renfort pédagogique ECES-EMDM avec le Dr J. Baudat, responsable de l'Équipe mobile de développement mental - EMDM mineurs (24.11.14)
- Rencontre avec M. S. Brasey, réalisateur de l'émission « Signes » de la RTS pour la préparation de l'émission « Boîte à histoire » diffusée le 20 décembre 2014 par la RTS (27.11.14)
- Présentation par l'ECES de la contribution : « Nouveaux défis pour favoriser l'accompagnement des jeunes enfants sourds (0-4 ans) présentant un multihandicap » au 14ème Symposium sur les enfants bénéficiant d'implants cochléaires, organisé par : l'American Cochlear Implant Alliance & Vanderbilt University Medical Center à Nashville, USA.

3. Développement d'un Centre de référence et formation continue des personnels de l'ECES

Comme les années précédentes, les actions pour le développement d'un centre de référence sur le déficit auditif et l'inclusion scolaire d'élèves en situation de handicap se sont poursuivies tout au long de l'année civile. Rappelons la co-organisation de 2 formations continues « Musique et silence » pour une approche musicale chez les personnes sourdes ou malentendantes, co-organisée avec la HEP-VD (04.04.14) et « Dynamiques en classes hétérogènes : activité individuelle, collective et collaborative au service du groupe », co-organisée avec l'Université de Genève (20.08.14).

En 2014, trois publications d'articles sur l'ECES ont vu le jour, issues soit de collaborations avec les auteurs ou rédigés sous la plume de nos collaboratrices, (voir également annexes au rapport) :

Comité de rédaction. (2014). Troubles de l'audition : un chemin pluridisciplinaire. *Pages romandes, 1*. 23.

Cuni-Risse, J., Dauvin A., Pulfer I. (2014), Inclusion scolaire : de la théorie à la pratique - Espaces collectifs d'expression. *Revue suisse de pédagogie spécialisée, 2.* 46-50.

Riva-Mossman, S. (2014). Multihandicap : de la nécessité d'une coopération pluridisciplinaire. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, *3.* 34-40.

En outre, l'un des projets pédagogiques que nous partageons avec la Fondation A Capella « boîte à histoires » a fait l'objet d'une présentation dans le cadre de l'émission « Signes » de la RTS. Celle-ci relate la coopération de nos deux entités avec les enseignant-e-s titulaires de la DGEO pour permettre à l'ensemble d'une classe accueillant un élève présentant un déficit auditif de se sensibiliser à la langue des signes française (LSF), ainsi qu'au langage parlé complété (LPC). Pour plus d'information vous pouvez visionner cette émission à l'adresse suivante :

http://www.rts.ch/emissions/signes/6262315-la-boite-a-histoires.html

Signalons également, qu'en 2014, l'ECES a été invitée[3] à présenter son développement dans un congrès européen de pédagogie sur l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap à Lausanne à la HEP-VD[4] (30.09 au 03.10.14) et à un congrès médical international sur les implants cochléaires à Nashville, USA[5] (11 au 13.12.14). Les échanges qui se sont tenus lors de ces présentations avec les participant-e-s à nos présentations nous ont permis de constater, une fois de plus, que nos questionnements comme nos standards de qualité sont tout à fait comparables aux approches pratiquées sur le plan international. Une attention plus particulière à l'équité de notre approche, qui considère en premier lieu la personne en situation de handicap comme un élève avant d'identifier ses différences ainsi que l'égalité devant l'accessibilité des prestations, a été explicitement relevée.

L'intérêt pour notre site Internet « www.vd.ch/eces » a légèrement augmenté durant l'année civile 2014 puisque 15'113 pages web ont encore été consultées (contre 14'620 en 2013).

En moyenne en 2014, c'est **389 visites de notre page d'accueil** qui ont été effectuées **chaque mois**. Signalons aussi que nous avons pu identifier en 2014 près de 876 téléchargements de notre document d'information pour les enseignants sur l'audition et la surdité, ainsi que de ses documents associés.

En outre, nous avons relevé 284 téléchargements de la grille d'observation à l'usage des enseignants du renfort pédagogique et de son manuel d'utilisation. Ceci démontre, une fois de plus, l'importance de ce support pour les transferts de « savoirs » et « savoir-faire » si importants auprès de toutes celles et ceux avec qui nous collaborons quotidiennement pour l'accompagnement de l'intégration des élèves en situation de handicap à l'école régulière.

[3] Présentations soumises et acceptées par les comités scientifiques d'évaluation des colloques concernés.
[4] 2014 Autumn Meeting of the Comenius Association at Haute école pédagogique du Canton de Vaud in Lausanne, Switzerland. http://www.associationcomenius.org
[5] 14th Symposium on Cochlear Implants in Children co-organized by ACI Alliance and Vanderbilt University Medical Center, Nashville, USA. http://www.ci2014usa.com/site/index.php

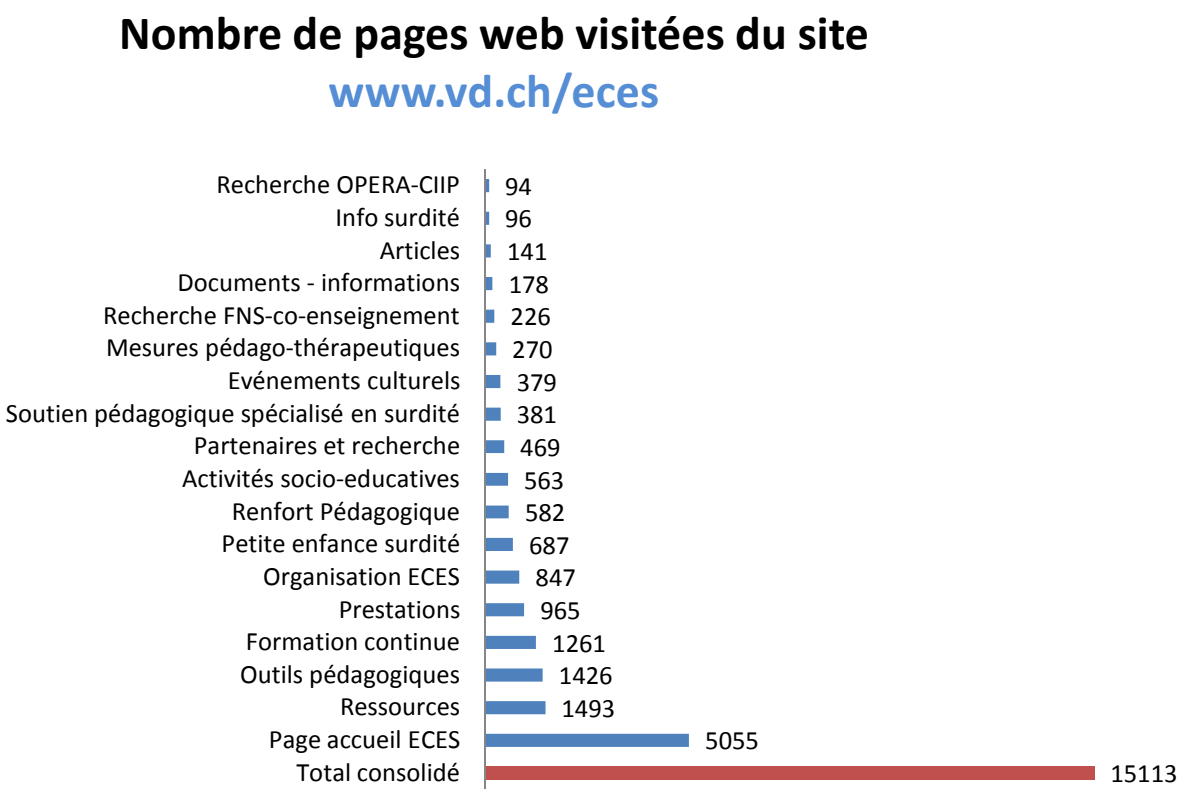

Figure 1

La Figure 1 montre comment sont distribuées les visites pour les différentes pages selon chaque thématique.

Les collaboratrices et les collaborateurs de l'ECES ont également poursuivi leurs efforts de formation continue pour relever les importants défis qui nous attendent encore. Dans le domaine de la formation continue personnelle, **43 collaborateurs-trices** de l'ECES ont suivi **65 formations continues attestées** par des instituts de formation tertiaire reconnus (Universités, HEP, HES, CEP, Associations professionnelles, etc.). La Figure 2, ci-après, montre les pourcentages de la répartition des différents types de prestataires de formations continues.

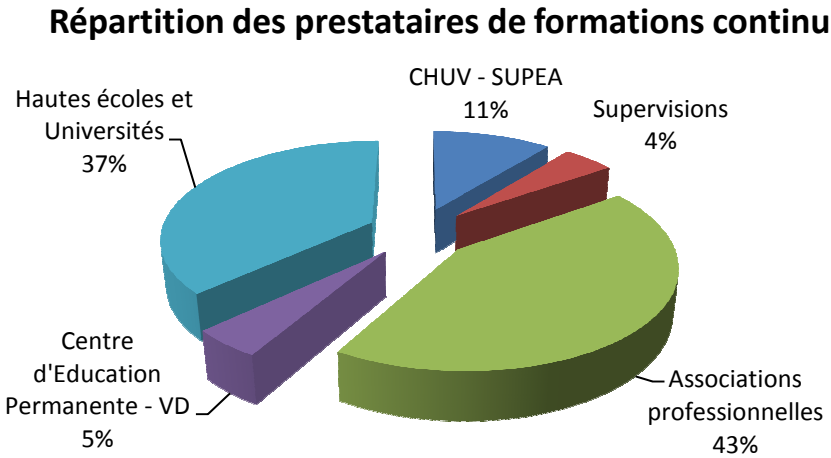
Répartition des prestataires de formations continues
CHUV - SUPEA 11%
Supervisions 4%
Hautes écoles et Universités 37%
Centre d'Education Permanente - VD 5%
Associations professionnelles 43%

Figure 2.

A titre d'exemple, voici pour chaque catégorie de prestataires les intitulés de quelques formations continues suivies :

a) Hautes écoles et Universités
   - Troubles du développement et des apprentissages chez l'enfant et l'adolescent « Blooming flowers » (UNIL)
   - Freinet et l'école moderne aujourd'hui (HEP Vaud)
   - Intervention du spécialiste en éducation physique dans les classes primaires (HEP Vaud)
   - Elèves à besoins particuliers : PER et évaluation (HEP Vaud)

b) Centre d'Education Permanente – VD
   - Affirmation de soi : gagner en aisance personnelle
   - Apprécier pour évoluer

c) Associations professionnelles
   - Identité de l'enseignant spécialisé dans un contexte nouveau (AVMD-AVMES)
   - Surdités et déficiences associées (GRPS)
   - Entrée dans le monde du travail : quels obstacles et facilitateurs pour les personnes sourdes ? (FSS-GRPS)

d) CHUV – SUPEA
   - Parentalité, trauma, attachement. Journée en l'honneur de Blaise Pierrehumbert
   - Autisme : « Marqueurs » cliniques et neurofonctionnels, perspectives thérapeutiques
   - Troubles de la sphère orale et de l'alimentation chez les 0-4 ans

e) Supervisions collectives
   - Superviseurs-ses reconnu-e-s (Association Romande des Superviseurs, Fédération Suisse des Psychologues, etc.). Quatre secteurs de l'ECES concernés (SPS, surdité ; SEI surdité ; Soutien pour les équipes éducatives petite enfance 0-4 ans et Renfort pédagogique ECES-OPTI)

f) Divers
   - Troubles de l'oralité alimentaire du jeune enfant : de la théorie à la pratique (Hôpital Necker, Paris)
   - Participation sociale des personnes en situation de handicap (GIFFOCH, Paris)

Sans compter les formations continues co-organisées par nos soins en 2014[6], auxquelles l'ensemble de notre personnel est invité à participer, c'est au total un tiers des collaborteurs-trices (43 sur 139) qui aura enrichi son « savoir devenir » au cours d'une formation continue personnelle ou collective.

Pour conclure cette rubrique sur le développement de notre futur centre de compétences, signalons encore que l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) a publié en 2014 deux études concernant directement l'ECES :

Pulzer-Graf, P. & Ferrer, M. (2014). *Quel rôle pour le renfort pédagogique dans l'intégration? Analyse d'un nouveau dispositif destiné à soutenir la scolarisation d'élèves à besoins particuliers dans l'enseignement régulier.* Renens: URSP, 160.

[6] Musique et Silence (04.04.14) et Dynamiques en classes hétérogènes : activité individuelle, collective et collaborative au service du groupe (20.08.14)

Bachmann Hunziker, K., Pulzer-Graf, P. & Suchaut, B. (2014). *Conditions et qualité de l'intégration des élèves aux besoins particuliers dans l'école vaudoise. Analyse de l'enquête initiée par le SESAF.* Renens: URSP, 162.

Les résultats détaillés de ces études permettent de suivre l'évolution progressive de nos prestations, notamment dans le cadre de l'étude dont les données sont les plus récentes (*Conditions et qualité de l'intégration des élèves aux besoins particuliers dans l'école vaudoise.*), montrant un niveau élevé de satisfaction chez nos divers partenaires (pour une synthèse, voir aussi notre rapport annuel 2013).

Ces publications peuvent être commandées directement auprès de l'URSP ou sont accessibles en ligne aux adresses internet suivantes :

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Publications_99-ajd/160_-_Rapport_URSP_2014.pdf

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Publications_99-ajd/162_Rapport_URSP_2014.pdf

Nous remercions encore M. Bruno Suchaut, directeur de l'URSP, ainsi que ses collaborateurs-trices qui ont accepté de présenter les résultats de ces études à l'ensemble des personnels de l'ECES lors de notre Réunion générale du mois d'août 2014.

4. Secteur du renfort pédagogique (RP-ECES)

Durant l'année 2014, l'équipe du renfort pédagogique de l'ECES composée de **75 enseignant-e-s spécialisé-e-s** a poursuivi la consolidation de son dispositif, réparti en 4 régions, pour assurer la meilleure prestation de proximité possible aux établissements scolaires du Canton. Conduites par quatre doyens-ennes, Mme Martine Vez (région ouest), MM. Antoine Dubuis (région centre), Daniel Favre (région est) et Marc Jungo (région nord), ces équipes régionales ont pu accompagner globalement **335 élèves**. Dans l'ensemble, les enseignant-e-s du renfort pédagogique de l'ECES ont dispensé **1'312 périodes hebdomadaires** dans les classes régulières du Canton. Ces élèves ont donc bénéficié en **moyenne de 3.34 périodes de renfort par semaine.** L'augmentation des postes d'enseignement spécialisé octroyée pour la rentrée 2014-15 a permis un **accroissement de 113 périodes hebdomadaires de renfort** (1'199 périodes en 2013).

Grâce à la bonne coopération entre doyens-ennes et inspecteurs-trices du SESAF, la proportion des élèves en attente d'une prestation du renfort pédagogique de l'ECES a pu légèrement diminuer. Toutefois, compte tenu des nombreuses demandes de prestations de l'école régulière, fin 2014, **34 élèves restaient encore en attente** de nos prestations en renfort pédagogique (contre 47 en 2013), alors que les besoins particuliers de ces deniers étaient avérés.

Dans le cadre de la lutte contre la « fracture numérique », si importante pour les élèves en situation de handicap, le renfort pédagogique de l'ECES a pu nommer des répondants PressMITIC régionaux. En outre, des outils informatiques ont été mis à disposition des enseignants (notamment des IPad avec des applications adaptées) pour accompagner de façon optimale ces élèves à besoins particuliers.

En outre, 4 collaborateurs-trices participent, en tant que praticiens-ennes formateur-trices, au dispositif de formation pratique des enseignants-tes de l'ECES qui finalisent leur Master en enseignement spécialisé à la HEP-VD en cours d'emploi.

Enfin, nous avons le plaisir de constater la stabilité des collaborateurs-trices dans la fonction qu'ils-elles occupent auprès des différentes régions du renfort pédagogique de l'ECES. Nous nous félicitons aussi d'une participation accrue des enseignants-es du renfort pédagogique aux réunions des établissements scolaires réguliers, ainsi qu'à des groupes de travail initiés par des directions d'établissements de la DGEO.

5. Secteur RP en éducation physique adaptée

Le renfort pédagogique en éducation physique adaptée est toujours composé de **4 collaboratrices** se répartissant en **2.4 ETP** afin de répondre aux diverses demandes d'aide en sport concernant des élèves en situation de handicap physique scolarisés dans des établissements scolaires réguliers vaudois.

Fin 2014, ce secteur avait mis en place des mesures d'accompagnement, de suivi et de conseil pour **37 élèves**. Jusqu'à **58 périodes** de renfort pédagogique ont été délivrées chaque semaine. De façon variable, les interventions ont été hebdomadaires, à quinzaine ou plus ponctuelles en fonction des besoins de chaque élève concerné.

Les tableaux 1 à 3 (ci-après) détaillent la répartition des élèves bénéficiant de ces prestations par région géographique et par degré scolaire, ainsi que par discipline sportive.

Tableau 1.

Région Nord	5 élèves
Région Est	6 élèves
Région Centre	10 élèves
Région Ouest	16 élèves

Répartition des élèves dans les régions géographiques à fin 2014

Tableau 2.

Premier cycle primaire	17 élèves
Deuxième cycle primaire	14 élèves
Degré secondaire	6 élèves

Répartition des élèves par degré scolaire à fin 2014

Tableau 3.

En gymnastique	26 élèves suivis
En natation	3 élèves suivis
En gymnastique et natation	4 élèves suivis
En gymnastique et patinoire	4 élèves suivis

Répartition des prestations par discipline sportive à fin 2014

Parallèlement aux aides régulières dans les classes ordinaires, le groupe du renfort pédagogique en éducation physique adaptée est intervenu dans une classe spécialisée COES (Renens), en institutions (La Violette, l'école de Rovéréaz) et a soutenu le projet sportif intégratif entre des élèves de la Cassagne et ceux de l'établissement scolaire régulier d'Isabelle-de-Montolieu.

L'équipe a aussi été amenée à partager ses connaissances dans le domaine du sport adapté avec des étudiants en Masters et lors de formations continues organisées par les HEP (Master en APA, Université de Lausanne / Master en pédagogie spécialisée, Université de Genève / formations continues, différentes HEP romandes).

De plus, comme à chaque saison d'hiver, ce secteur a été amené, pour les 26 demandes d'aide concernant des camps, à mettre à disposition le matériel sportif spécifique (dualski, tandemski, luge de ski de fond, luge pour la patinoire), mais aussi à rechercher des personnels qualifiées pour accompagner les élèves sur les pistes (moniteurs, guides GRSA, pilotes de dualski et tandemski).

Ces diverses prestations ont pour objectifs de favoriser les démarches d'intégration et de sensibiliser le milieu de l'enseignement régulier et spécialisé aux adaptations possibles afin que chaque élève en situation de handicap puisse participer aux cours d'éducation physique, en veillant à maximiser son autonomie et son bien-être.

6. Secteur RP OPTI

En 2014, **5 enseignantes spécialisées** étaient actives sur sept sites de l'Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion professionnelle (OPTI) du Canton pour un équivalent de trois emplois temps plein (ETP). Cette même année, entre le mois d'août et le mois de novembre, ces enseignantes ont reçu **95 signalements** d'élèves en grande difficulté scolaire. La phase d'observation et d'évaluation de ces élèves a permis de déterminer que près de la moitié de ces élèves ne relevaient pas des critères d'accompagnement définis pour le renfort pédagogique ECES même s'ils pouvaient présenter des difficultés d'adaptation scolaire. Ces jeunes ont alors pu être orientés vers d'autres ressources disponibles au sein de l'OPTI. Les prestations de ces collaboratrices **(75 périodes)** ont été *in fine* offertes à **36 élèves en grande difficulté scolaire** qui ne présentent toutefois pas tous une situation de handicap avérée au sens de l'art. 1 de la Loi sur l'enseignement spécialisé. La répartition des bénéficiaires des mesures de pédagogie « renforcées » ou « ordinaires » prévues dans le projet de loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) devrait être progressivement clarifiée avec la prochaine introduction de la nouvelle loi ainsi qu'avec la nouvelle Procédure d'évaluation standardisée (PES).

Rappelons que la mission du renfort pédagogique de l'ECES à l'OPTI est semblable à celle du renfort pédagogique proposé dans les établissements scolaires relevant de la DGEO. Il s'agit d'offrir, dans la mesure du possible, une continuité du renfort pédagogique à l'école post-obligatoire. Nos enseignantes spécialisées veillent à proposer, en étroite collaboration avec les enseignants de l'OPTI, un projet pédagogique et professionnel spécialisé pour les élèves concernés. Le profil de ces élèves à besoins particuliers est assez varié, notamment dans la mesure où certains n'ont jamais été signalés durant la scolarité obligatoire. Une phase d'observation et d'évaluation est donc proposée en début d'année scolaire. Puis, l'intervention pédagogique demande de la souplesse pour développer au mieux un projet pédago-professionnel accompagné de visites de stage en milieu professionnel. En outre, nos collaboratrices travaillent en lien étroit avec l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle du Canton (OCOSP) et le milieu professionnel concerné. Tout en tentant d'assurer une continuité après la scolarité obligatoire des élèves qu'elles accompagnent, nos collaboratrices participent au développement d'une meilleure insertion des élèves à besoins particuliers dans le monde professionnel. Constituées en équipe, ces collaboratrices bénéficient d'une supervision offerte par la Haute école pédagogique du Canton de Vaud qui a permis de déployer et maintenir une pratique commune des prestations du renfort pédagogique au sein de l'OPTI. Ces interventions, qui sont effectuées, soit en co-enseignement ou individuellement selon les besoins, doivent aussi répondre à un défi important dans le temps qui est de trouver son efficience sur une période de 9 mois au maximum (durée de la formation pour les élèves à l'OPTI).

Les évaluations régulières effectuées entre les responsables de l'OES et de l'OPTI en présence des enseignantes spécialisées du RP permettent de dire, une fois de plus, que le projet est très positif, ceci tant sur le plan de la collaboration que sur celui du développement des élèves accompagnés.

8. Secteur RP petite enfance

Ce secteur a poursuivi sa mission, avec le concours de **trois professionnelles** à temps partiel, pour un équivalent d'un poste et demi. Rappelons que la mission particulière de ce secteur est de soutenir des équipes éducatives des lieux d'accueil de la petite enfance dans l'inclusion des enfants à besoins particuliers. Ces collaboratrices sont intervenues, à la demande des directions et des équipes éducatives qui se trouvaient en difficulté dans l'accueil des enfants à besoins particuliers. En 2014, les professionnels de **42 structures d'accueil de la petite enfance** du Canton de Vaud ont pu bénéficier de nos prestations. Ces prestations ont été dispensées dans **14** structures en lien avec l'accueil d'enfants présentant un déficit auditif et **28** en lien avec d'autres situations de handicaps rencontrées par des professionnels de la petite enfance. Relevons que le lien de confiance qui a pu être créé avec nos partenaires dans ces structures nous a permis d'intervenir plusieurs fois dans la même institution, mais parfois aussi à la demande des professionnels de plusieurs secteurs de l'institution concernée. Ainsi, en 2014, on comptabilise un total de **58 interventions**.

Au cœur des préoccupations des éducateurs-trices des lieux d'accueil de la petite enfance (équipes éducatives) on relève quatre thématiques particulières qui ont été partagées :

a) Trouver des réponses individualisées aux besoins de l'enfant dans la collectivité.
b) Concilier des besoins individualisés et spécifiques avec la vie de tout un groupe d'enfants.
c) Collaborer avec les parents.
d) Mettre en place les soutiens nécessaires auprès de l'enfant sur le terrain.

Notons que la présence d'un enfant à besoins particuliers dans les lieux d'accueil de la petite enfance questionne fondamentalement les valeurs personnelles et professionnelles des équipes éducatives. Cette thématique est également reprise par nos collaboratrices en fonction de la demande des équipes éducatives.

Dans un premier temps, l'accompagnement de ces équipes a pour but, non seulement de faciliter la mise en place des aménagements nécessaires, mais aussi d'offrir la possibilité de prendre du recul par rapport aux situations et difficultés vécues. La spécificité de cette mission consiste à offrir un espace d'expression libre. Elle a aussi pour objectif d'apporter un regard réflexif, une prise en compte des émotions et des questionnements qui émergent. Dans un deuxième temps, il s'agit de co-construire, en s'appuyant sur l'expertise des éducateurs-trices en puisant dans les ressources spécifiques à disposition et permettre ainsi de dégager des pistes d'actions et des ajustements possibles. Au final, il s'agit d'élaborer des points de repères solides pour que le projet inclusif soit porté par l'ensemble de l'équipe et toute la structure concernée.

Durant cette même année, à titre d'essai, ce secteur a pu élargir ses interventions à quatre structures parascolaires qui accueillent de très jeunes enfants dont les attitudes et les comportements interpellent voire mettent en difficulté les moniteurs.

En tant que partenaires des lieux d'accueil en inclusion, les collaboratrices de ce secteur ont participé également aux échanges de la Commission d'intégration précoce du Canton de Vaud. Ces rencontres réunissant plusieurs partenaires du champ d'intervention de la petite enfance ont permis à nos collaboratrices de comparer et présenter les actions pédagogiques en cours dans ce domaine et de débattre autour des questions soulevées par les projets d'inclusion des jeunes enfants en situation de handicap.

En outre, ces trois enseignantes spécialisées construisent des ponts de collaborations avec les professionnels du secteur « petite enfance surdité », sous forme de partage de compétences. Cette collaboration a abouti en janvier a une présentation commune dans le

cadre de la Conférence destinée aux lieux d'accueil de la petite enfance organisée traditionnellement par l'ECES. Enfin, ces collaboratrices ont été invitées à présenter leurs missions à l'équipe pédagogique du Service Educatif Itinérant (SEI) de la Fondation de Vernand.

9. Secteur RP Equipe mobile de développement mental pour mineurs (EMDM)

Initiée en 2013, l'Equipe mobile de développement mental pour mineurs fait partie du Service de psychiatrie communautaire à Cery. Cette équipe est composée d'une pédopsychiatre, d'une éducatrice et d'une enseignante spécialisée (à un taux de 80%) engagée en août 2014 par le SESAF. Rattachée à l'équipe du Service de psychiatrie communautaire à Cery, cette collaboratrice bénéficie d'intervisions pédagogiques au sein de l'ECES et est membre du Conseil de direction de l'ECES.

L'EMDM mineurs a été créée suite au constat de l'augmentation des comportements peu adaptés ou de violences lors de crises évolutives dans diverses structures pédago-éducatives spécialisées. L'équipe mobile peut donc être sollicitée soit par les parents, soit par les responsables des institutions de l'enseignement spécialisé ou encore des médecins et d'autres membres des personnels soignants. La mission principale de l'équipe est d'intervenir en deuxième ligne et de proposer au sein des institutions requérantes une collaboration interdisciplinaire intensive.

Les prestations offertes aux équipes éducatives et de pédagogie spécialisée accueillant ces mineurs sont les suivantes :

a) Participer avec les partenaires aux réseaux organisés pour les mineurs concernés.
b) Préciser les diagnostics.
c) Détecter les facteurs de crise par des investigations appropriées.
d) Contribuer à l'introduction d'outils et d'aménagements dans un ajustement individualisé au programme d'accompagnement pédagogique et socio-éducatif.
e) Harmoniser les outils pédagogiques entre l'école et le domicile.
f) Soutenir les familles et participer à la mise en place d'outils de communications, de stratégies éducatives pour les activités de la vie quotidienne.

Le périmètre d'intervention de l'équipe s'étend aux établissements scolaires spécialisés et aux UAT du Canton de Vaud.

Entre le mois d'août et la fin décembre 2014, l'EMDM a été sollicitée par six institutions : Perceval, Auguste Buchet, La Branche, La Fondation Delafontaine, La Fondation Vernand et La Fondation Verdeil. L'équipe mobile de liaison est intervenue dans ces institutions pour **31 situations** dont 13 depuis l'arrivée de l'enseignante spécialisée rattachée à l'ECES. Les premiers bilans effectués avec notre partenaire permettent de constater que ce projet répond à la fois à une forte demande et à la nécessité de compléter le dispositif d'intervention par une dimension plus spécifiquement pédagogique pour ces mineurs.

10. Secteur du soutien pédagogique spécialisé (déficit auditif)

Rappelons que l'équipe du soutien pédagogique spécialisé en surdité (SPS) de l'ECES est composée de 18 enseignant-e-s spécialisé-e-s pour un total de 11 équivalents temps plein (ETP). Cette équipe a poursuivi ses efforts pour régionaliser ses prestations et offrir ainsi le meilleur service de proximité possible.

En 2014, nous avons pu accompagner **84 élèves** présentant un déficit auditif et les enseignant-e-s du soutien pédagogique spécialisé en surdité de l'ECES ont dispensé **247 périodes hebdomadaires** à ces élèves intégrés dans les classes régulières du Canton. Ces élèves ont donc bénéficié en **moyenne de 2.95 périodes par semaine.** Les prestations ont été dispensées en classe, en groupe ou individuellement et en étroite collaboration avec les enseignant-e-s titulaires.

A notre grande satisfaction, la croissance significative du nombre d'élèves sourds ou malentendants qui fréquentent une scolarité à l'école régulière s'est encore poursuivie (voir Figure 3, ci-dessous). Rappelons que seuls quelques élèves présentant un multihandicap sont accueillis en institution spécialisée mais bénéficient de nos prestations de communication en LSF ou en LPC dans la plupart des situations.

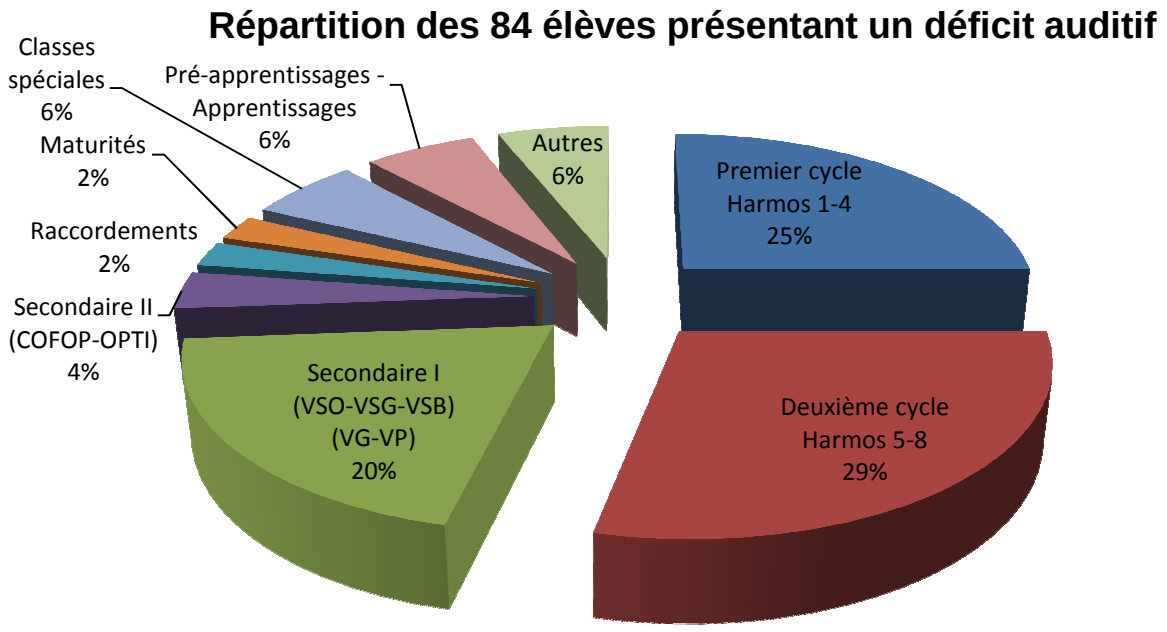
Répartition des 84 élèves présentant un déficit auditif
Classes spéciales 6%
Pré-apprentissages - Apprentissages 6%
Maturités 2%
Raccordements 2%
Secondaire II (COFOP-OPTI) 4%
Secondaire I (VSO-VSG-VSB) (VG-VP) 20%
Autres 6%
Premier cycle Harmos 1-4 25%
Deuxième cycle Harmos 5-8 29%

Figure 3

En effet, on constate que sur 84 élèves concernés, 79 (94%) d'entre eux suivent un programme normal et 5 (6%) suivent encore des programmes en classes d'enseignement spécialisé.

Enfin, la collaboration s'est également poursuivie avec les codeuses LPC de la Fondation A Capella et les projets d'accompagnement individualisé (PAI) sont de plus en plus nombreux et devront encore être intensifiés à l'avenir. Comme par le passé, nos collaboratrices et nos collaborateurs ont participé régulièrement aux réseaux des établissements scolaires de la DGEO avec les parents. En outre, des synthèses interprofessionnelles avec les enseignant-e-s et les spécialistes concernés assurent la bonne marche de ces prestations.

11. Secteur de la petite enfance (déficit auditif)

En 2014, le secteur de la petite enfance aura vu le nombre d'enfants (0-4 ans) diminuer à 21 (37 signalements en 2013). Relevons que ce même constat conjoncturel était fait par nos médecins ORL – experts de l'ECES, auprès de leurs très jeunes consultants dont le nombre était également en baisse en 2014. Toutefois, comme nous l'avions déjà relevé dans notre

précédent rapport, la proportion d'enfants sourds présentant un handicap associé est toujours en progression et cette équipe a dû considérablement adapter son cadre de travail pour assurer un accueil sécurisé dans nos locaux. La Figure 4, ci-dessous, montre l'évolution de cette proportion entre les années scolaires 2010-2011 et 2013-2014.

Répartition proportionnelle des enfants présentant uniquement un handicap auditif et ceux qui présentent un handicap associé

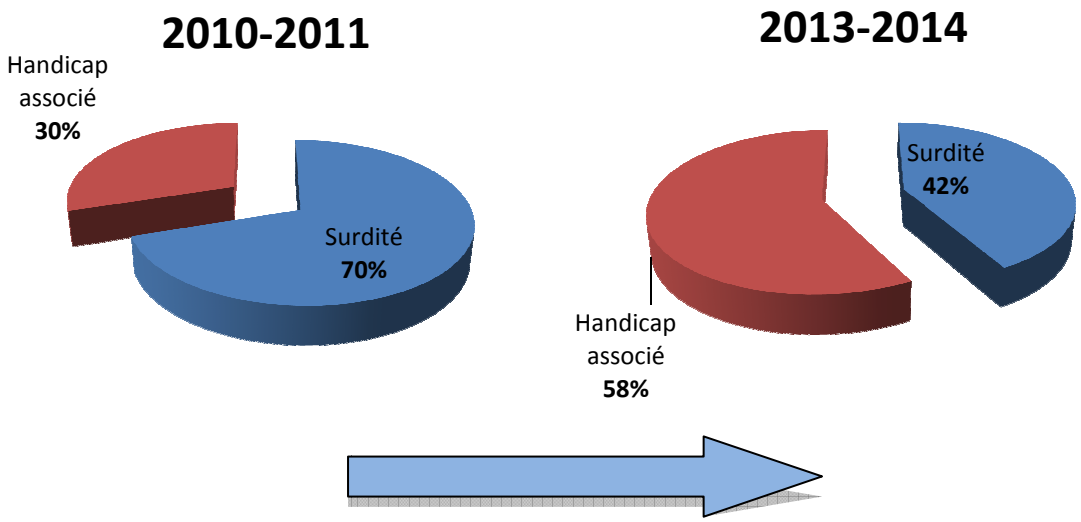

Figure 4

Presque tous ces enfants, même ceux d'entre eux qui présentent un handicap associé, ont pu fréquenter des lieux d'accueil de la petite enfance (normo-entendants) proches de leur domicile en complément à des mesures stationnaires offertes par l'ECES. Cette approche inclusive a pu être menée à bien en combinant nos mesures stationnaires (groupe de parole pour les parents, traitements pédago-thérapeutiques, etc.), avec le soutien aux équipes éducatives des crèches-garderies (visites de nos éducatrices spécialisées aux lieux d'accueil) et avec des rencontres d'information destinées aux parents, ainsi qu'aux directions et aux personnels des crèches-garderies (soirées parents et demi-journée d'informations surdité).

Tout en poursuivant son propre développement professionnel dans le cadre de diverses formations continues, les membres de cette équipe ont honoré comme par le passé plusieurs présentations externes à l'ECES (Universités, Hautes écoles, congrès, etc.).

Le plus marquant pour cette année 2014 aura été la conclusion de l'audit demandé d'un commun accord avec le personnel pour adapter notre structure d'accueil à l'augmentation des enfants présentant un multihandicap. Un groupe de pilotage composé du Dr Daniel Laufer du CHUV, d'une consultante externe, Dr Susie Riva (voir article en annexe), de l'inspectrice du SESAF pour l'ECES, Mme Anne Lavanchy et de la direction a permis d'identifier les besoins particuliers du groupe d'enfants concernés, les moyens supplémentaires à apporter à l'équipe et la nécessité de fluidifier la communication entre équipes en charge (secteur petite enfance et équipe socio-éducative de l'ECES, notamment).

Le bilan de cet audit a permis de développer les points suivants :

a) Mise en œuvre d'un processus de formation continue spécifique aux multihandicaps
b) Etablissement de fiches d'accueil et de protocoles pour chaque enfant

c) Adaptation du matériel nécessaire à l'accueil d'enfants multi-handicapés
d) Accompagnement infirmier du Secteur de la petite enfance surdité de l'ECES
e) Accompagnement au développement de la structure et de son adaptation aux changements
f) Renforcement de la coordination du Secteur avec tous les partenaires
g) L'établissement d'une Charte sur les valeurs inclusives de l'ECES
h) Renforcement du Secteur par l'augmentation des visites aux crèches-garderies
i) Participation accrue des parents au développement de l'entité

Alors que certains points ont déjà vu leur mise en œuvre se concrétiser en 2014, d'autres doivent encore être développés. En effet, la réalisation de l'ensemble de ces objectifs devrait permettre à ce secteur d'adapter le mieux possible ses prestations aux besoins des jeunes enfants (0-4 ans) présentant un déficit auditif et de leurs familles. Nous espérons également que les personnels de l'ECES, pleinement engagés dans le défi d'accueillir des enfants en situation de multihandicap - toujours plus nombreux (voir Figure 4, page 15) - trouveront un cadre de travail sécurisé indispensable à l'accompagnement de tels enfants.

12. Secteur des prestations pédago-thérapeutiques pour le déficit auditif (logopédie, psychologie et psychomotricité)

Rappelons que le secteur des prestations pédago-thérapeutiques regroupe **8 professionnelles spécialisées en surdité : logopédistes, psychologues et psychomotricienne** (4.5 ETP). Compte tenu d'une demande qui reste soutenue pour les mesures pédago-thérapeutiques spécifiques aux déficits auditifs, notamment en rapport avec une meilleure scolarisation des élèves présentant une surdité (voir Figure 3, page 14), nous avons poursuivi notre collaboration avec des logopédistes des PPLS ou des indépendants exerçant en privé, faute de disponibilité à l'ECES. Cette coopération nous a permis de répondre de justesse aux besoins existants. La communication reste naturellement un vecteur central de l'inclusion scolaire de ces élèves présentant des besoins particuliers. Ces collaboratrices, qui maîtrisent les modalités de communication essentielles aux personnes sourdes ou malentendantes (LSF/LPC), sont donc indispensables pour permettre à ces élèves de relever le défi de l'intégration scolaire.

Les psychologues, logopédistes et psychomotricienne de l'ECES ont poursuivi leurs efforts de formation continue, tout en offrant des formations et présentations en rapport avec les « savoirs » et « savoir-faire » spécifiques au déficit auditif, ceci dans le cadre de colloques ou de Hautes écoles de Suisse romande (HEP, Universités, etc.).

En 2014, les professionnelles du Secteur des prestations pédago-thérapeutiques ont suivi un nombre important d'élèves :

a) Logopédistes : 40 enfants (0-4 ans) ou élèves à raison de 2.65 périodes hebdomadaires en moyenne.
b) Psychologues : 14 enfants (0-4 ans) ou élèves à raison de 2.71 périodes hebdomadaires en moyenne.
c) Psychomotricienne : 8 enfants (0-4 ans) à raison de 2.88 périodes hebdomadaires en moyenne.

Ces mêmes professionnelles ont dispensé **167 périodes hebdomadaires** de prestations pédago-thérapeutiques, soit directement à ces enfants/élèves ou indirectement à leurs familles ou encore à d'autres professionnels concernés. En outre, les coopérations avec nos principaux partenaires se sont poursuivies de manière intensifiée, notamment avec les centres d'implants cochléaires de Genève et Berne, la Fédération suisse des sourds et la

Fondation A Capella, auxquels nos professionnelles ont participé activement, notamment en préparant des présentations en rapport avec l'accueil d'enfants sourds présentant un handicap associé. Comme par le passé, les logopédistes ont accueilli une stagiaire en logopédie provenant successivement des Universités de Genève et Neuchâtel, nécessitant également un investissement formatif conséquent.

13. Secteur des activités socio-éducatives (déficit auditif)

Composé de 2 éducateurs-trices spécialisé-e-s et 3 collaborateurs sourds, éducateurs-trices et enseignant-e-s LSF (3 ETP), cette équipe nous permet de poursuivre une politique socio-éducative respectueuse de l'identité des élèves sourds. Bien ancré dans le dispositif d'accompagnement des enfants et des élèves sourds relevant de l'ECES, ce secteur à poursuivi ces activités en renforçant particulièrement les cours de Langue des signes française (LSF) offerts à domicile à la demande des parents. Comme corolaire à ces cours de LSF, plusieurs interventions à l'école régulière sont à relever où la LSF a également trouvé sa place. En coopération avec la Fédération suisse des sourds (FSS) et la Fondation A Capella, nous intervenons avec des éducatrices sourdes de l'ECES qui signent (LSF) en compagnie de codeuses en Langage parlé complété (LPC) dans la classe où l'élève sourd est accueilli. Dans le cadre de ce projet, une enseignante (LSF) et une codeuse (LPC) racontent une histoire dans la classe concernée avec leurs modalités de communication respectives. Intitulée « boîte à histoires », cette action langagière et pédagogique est décrite dans une émission de la Radio Télévision Suisse diffusée en décembre 2014 (voir page 6 de ce rapport).

En outre, les éducateurs-trices du Secteur des activités socio-éducatives ont la responsabilité des repas de midi pour les enfants sourds ou malentendants (0-4 ans) relevant du secteur de la petite enfance de l'ECES. L'audit effectué, auquel l'équipe socio-éducative a participé activement, a permis de relever le défi d'accueillir pour ces repas des enfants sourds présentant un multihandicap. Là encore, les pratiques ont dû être adaptées et les locaux sensiblement restructurés.

En 2014, on comptabilisait globalement 41 demandes :

a) cours de Langue des signes française à domicile,
b) prestations éducatives en garderie et en classe,
c) accompagnement socio-éducatif à domicile.

Les diverses activités offertes par ce secteur (les mercredis après-midi et lors des camps) se sont poursuivies et rencontrent toujours du succès auprès d'élèves sourds et de leurs fratries qui souhaitent se rencontrer ou partager ensemble des moments de loisirs en dehors des temps scolaires. Un programme attrayant de ces activités est disponible sur notre site : www.vd.ch/eces.

14. Administration

L'administration de l'ECES reste confrontée à un important volume de travail en lien avec les 139 collaboratrices et collaborateurs engagé-e-s à l'ECES et les 513 dossiers d'élèves courants à gérer. La répartition des tâches en deux unités : « RH » et « élèves » est maintenant entérinée et fonctionnelle. La proximité du service des finances et des RH du SESAF contribue à une meilleure fluidité de la communication entre notre secrétariat et l'administration du SESAF. Signalons que nous avons dû, dans le courant de l'année, assurer une transition importante du fait du départ de notre secrétaire de direction, Mme Christine Andreoni, pour le Département de la santé et de l'action sociale. En effet, après

avoir accompagné le développement de l'ECES durant 14 ans, Mme Andreoni a souhaité progresser dans son développement de carrière et a été nommée secrétaire de direction auprès du Chef de service des assurances sociales et de l'hébergement. Son poste a donc été repourvu par Mme Sonia Plancherel, qui était secrétaire d'unité à l'ECES en charge des dossiers d'élèves. Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour son remplacement, Mme Lily Gutmann Veuve, qui était déjà rattachée antérieurement à l'administration du SESAF, ce qui nous a permis d'assurer une transition dans les meilleures conditions possibles, tout en sachant que ces collaboratrices ont dû relever le défi de s'adapter à des tâches nouvelles pour elles. Nous les remercions pour leur excellente collaboration dans le cadre de cette transition. Nous souhaitons également remercier notre apprentie, Mme Lauren Montet, qui tout au long de cette transition a montré d'excellentes capacités d'adaptation et qui par son assiduité a contribué avec l'ensemble du personnel administratif à mener à bien la mission de l'ECES.

15. Conclusions

En développement constant, notre entité a poursuivi ses efforts pour assurer l'intégration scolaire la plus adéquate possible aux enfants et aux élèves qui nous ont été confiés. Les personnels de l'ECES ont permis d'accompagner un nombre non négligeable de situations en assurant une collaboration étroite avec les lieux d'accueil de la petite enfance et les établissements scolaires du Canton, ainsi qu'avec les centres régionaux de l'OPTI.

Le Tableau 4, ci-dessous, résume les différentes prestations proposées : le nombre total des élèves bénéficiaires, le nombre des périodes hebdomadaires offertes et la moyenne des périodes par élève pour chaque prestation.

Tableau 4.

Type de prestations	Nb élèves concernés	Nb périodes	Moyenne des périodes hebdo par élève
Secteur petite enfance surdité	21	-	-
SPS surdité	84	247	2.95
RP ECES	335	1'312	3.34
RP Sport	37	58	1.57
RP OPTI	36	75	2.08
Total	**513**	**1'692**	**3.30**

Résumé des prestations de pédagogie spécialisée offertes par l'ECES en 2014

En comparaison avec l'année 2013 (1'666 périodes hebdomadaires), on constate globalement une très légère augmentation de 26 périodes par semaine en 2014 alors que les élèves sont un peu moins nombreux (513 en 2014 contre 568 en 2013). Ceci a permis d'augmenter légèrement la moyenne des périodes offertes pour accompagner ces élèves présentant des besoins particuliers. Concernant les enfants du secteur de la petite enfance (déficit auditif), le type d'encadrement ne permet pas d'utiliser le critère de périodes hebdomadaires dans la mesure où de nombreuses prestations sont offertes collectivement par nos collaboratrices aux enfants (0-4 ans) qui nous sont adressés.

En plus des prestations pédagogiques collectives et le SEI, des prestations pédago-thérapeutiques indispensables au bon développement langagier des enfants et des élèves présentant un déficit auditif sont proposées. Le tableau 5, ci-dessous, montre que ces prestations offertes en 2014 ont peu évolué par rapport aux années précédentes.

Tableau 5.

Type de prestations pédagothérapeutiques (surdité)	Nombre d'enfants et d'élèves	Nb périodes hebdomadaires Prestations directes	Nb périodes hebdomadaires Prestations indirectes	Moyenne des périodes hebdomadaires par élève
Logopédie	40	68	38	2.65
Psychologie	14	12	26	2.71
Psychomotricité	8	16	7	2.88

Résumé des prestations pédago-thérapeutiques offertes par l'ECES en 2014

En effet, les postes des psychologues, logopédistes et psychomotricienne de l'ECES n'ayant pas pu être augmentés, cette année encore, des élèves qui présentent un déficit auditif qui n'est pas trop important ont pu être orientés vers des logopédistes indépendants ou des logopédistes des PPLS des écoles où ces élèves sont intégrés. Nous saisissons cette occasion pour remercier nos partenaires de leur parfaite collaboration. Rappelons que ces mêmes élèves bénéficient, sauf exception, également soit des prestations du secteur petite enfance, soit de celles du SPS de l'ECES.

L'ECES qui a maintenant fait ses preuves en tant que « prestataire de service » reconnu (voir notamment les études effectuées par l'URSP, page 9) est encore en difficulté pour répondre aux nombreuses sollicitations qui lui parviennent. Malgré les augmentations de postes déjà consenties, en 2014, 74 demandes des établissements du Canton ont dû être mises en attente ou ont dû trouver d'autres solutions d'accompagnement au sein de ces établissements. A la veille de l'adoption de la nouvelle LPS, 8 nouveaux postes seraient nécessaires pour répondre à la demande des établissements scolaires.

A ces besoins quantitatifs, il est impératif de rappeler que le maintien de nos besoins qualitatifs sont indispensables à l'efficience de nos prestations pour favoriser une école plus inclusive. La possibilité de pratiquer un co-enseignement dans les classes qui accueillent des élèves en situation de handicap et la mise en œuvre d'intervisions entre enseignants spécialisés (voir également avec des enseignants titulaires de classe) pour échanger sur les situations les plus complexes sont les garants de la réflexivité professionnelle indispensable pour relever le défi de l'intégration.

Remerciements

Les remerciements du Conseil de direction de l'ECES vont encore une fois à tous nos partenaires (Directions des écoles, enseignants titulaires de classes régulières, Haute école pédagogique du Canton de Vaud, Centre d'éducation permanente du Canton de Vaud, Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques, Fédération suisse des sourds, Fondation A Capella, Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté, associations de parents, etc.), qui ont poursuivi leur soutien à nos efforts.

Des remerciements particuliers pour l'année 2014 vont cette fois-ci à toutes nos collaboratrices et tous collaborateurs qui œuvrent soit dans le domaine pédago-thérapeutique, soit dans le domaine administratif, sans qui nos généreuses missions pour l'inclusion des jeunes enfants et des élèves en situation de handicap ne pourraient être atteintes. Nous n'oublions pas également que sans la synergie engagée avec les éducateurs-trices de la petite enfance et le corps enseignant qui accueillent les enfants et les élèves en situation de handicap dans les crèches-garderies ou dans leurs classes, tous ces efforts seraient naturellement vains. Un grand merci aussi pour leur engagement quotidien auprès de ces enfants ou élèves à besoins particuliers.

Enfin, après 14 ans d'engagement pour assurer la bonne administration de l'ECES, Mme Christine Andreoni, notre secrétaire de direction, a souhaité poursuivre sa carrière auprès du Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud. Nous la félicitons pour cette nomination et la remercions vivement pour tout ce qu'elle a accompli pour l'ECES ainsi que pour les bonnes pratiques administratives qu'elle a léguées à notre entité.

ANNEXES

a) Comité de rédaction. (2014). Troubles de l'audition : un chemin pluridisciplinaire. *Pages romandes, 1*. 23.

b) Cuni-Risse, J., Dauvin A., Pulfer I. (2014), Inclusion scolaire : de la théorie à la pratique - Espaces collectifs d'expression. *Revue suisse de pédagogie spécialisée, 2.* 46-50.

c) Riva-Mossman, S. (2014). Multihandicap : de la nécessité d'une coopération pluridisciplinaire. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, *3.* 34-40.